

Belfort
France

9, 10 et 11
Juillet
2012

XLIX^e Colloque **ASRDLF**

**Industrie, villes et régions
dans une économie
mondialisée**

Association
de Science Régionale
de Langue Française

unine Université de Neuchâtel

UFC UNIVERSITÉ DE FRANCIS-COMTE

AGRO SUP Institut National Supérieur de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire et de la Qualité de l'Environnement

utbm Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

UB

Proposition d'une session spéciale

Les territoires industriels face aux enjeux des services aux entreprises

Session coordonnée par Nathalie Rodet-Kroichvili
Laboratoire RECITS – EA3897,
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

1. Appel à communiquer

Les services représentent aujourd'hui de deux tiers à trois quarts des richesses créées dans les pays développés ainsi qu'une part équivalente de l'emploi. Ce faisant, ils jouent un rôle moteur dans l'économie. Longtemps considérés comme abrités de la concurrence internationale, ils apparaissent aujourd'hui de plus en plus délocalisables, « subissant » de façon retardée les effets de la mondialisation. C'est particulièrement le cas d'une catégorie de services directement liés aux activités industrielles ou qui servent d'autres entreprises tertiaires : les services aux entreprises.

Si un territoire sans industrie court le risque d'un appauvrissement à terme, un territoire sans services, notamment sans services avancés aux entreprises, risque probablement de rester en marge d'une économie de la connaissance. En effet, les services aux entreprises contribuent à la production et à la diffusion de l'innovation et participent à la performance économique globale. A ce titre, ils sont susceptibles d'accompagner les transformations profondes dans lesquelles l'industrie est actuellement engagée.

Pourtant, la question des relations industrie-services reste ouverte et l'analyse de leur coordination sur un territoire donné représente un domaine de recherche insuffisamment exploré et dont les enjeux en termes de politiques économiques et de stratégies de firmes sont importants. Entre une vision industrialiste des services (modèle de la base économique) qui considère que le développement de l'industrie entrainera les activités de services et une approche post-industrielle qui postule la fin de la société industrielle, en passant par la thèse néo-industrielle qui considère qu'industrie et services participent conjointement au dynamisme économique des territoires, les approches théoriques éclairent différemment les interactions entre industrie et services et omettent souvent la dimension territoriale de cette interaction.

Cette session se propose de faire le point sur ces débats théoriques et d'investiguer la reconfiguration des relations industrie / services / territoires dans une économie mondialisée. Plus précisément les questions suivantes (non exhaustives) pourront être examinées au cours de cette session :

- Peut-on encore parler de territoire industriel dans une économie mondialisée de la connaissance ?
- Un territoire industriel peut-il être pérenne sans un socle solide et dense d'entreprises de services aux entreprises ?
- Y a-t-il une différenciation des modes de coordination entre industrie et services aux entreprises selon la nature des services considérés ? Quels peuvent en être les enjeux et implications ?
- Dans quelle mesure un territoire industriel constitue-t-il encore un attracteur de services alors que l'on sait que la ville, et notamment la grande métropole, constitue le facteur de localisation principal des services avancés aux entreprises ?
- Un territoire industriel doit-il offrir toute la gamme de services aux entreprises ou doit-il faciliter l'accès à ces services (via le développement de réseaux, d'infrastructures performantes supportant la mobilité des informations et des personnes...) ?
- La proximité entre industrie et services aux entreprises est-elle requise ?
- La délocalisation nouvelle des activités de services aux entreprises correspond-elle à une évolution des interactions industrie/services/territoires ?

2. Modalités d'envoi des propositions

Les propositions de communication sont à soumettre pour le **1er mars 2012**.

Les envois de résumés s'effectueront directement en ligne par les participants sur le site du colloque : www.2012.asrdlf.org en précisant l'appartenance à la session spéciale : « Les territoires industriels face aux enjeux des services aux entreprises »

En cas de difficulté, un message pourra être adressé à : asrdlf2012@univ-fcomte.fr

3. Contenu indicatif du résumé à soumettre **(http://thema.univ-fcomte.fr/2012.asrdlf_com/envoieresume/)**

Les propositions de communication sont déposées depuis le site du colloque. Elles doivent contenir les éléments suivants :

- Les coordonnées précises du ou des auteurs
- Le titre de la communication
- La référence à la thématique d'atelier ou de session visée
- L'objectif de la communication
- L'originalité du sujet
- La méthode
- Les résultats attendus
- Une bibliographie (15 références principales au maximum)

4. Date de retour des avis du comité scientifique

L'avis du comité scientifique sera communiqué aux auteurs des propositions à partir du 2 avril 2012.

5. Communications définitives

Après acceptation par le comité scientifique, le texte complet des communications devra parvenir aux organisateurs du colloque au plus tard le 15 juin 2012. Les envois de communications définitives s'effectueront directement en ligne par les participants.